

## A l'attention des parents dont les jeunes sont victimes de harcèlement sur Internet

Madame, Monsieur,

Vous avez été informé et/ou vous avez découvert que des photos intimes ou privées de votre enfant circulent sur Internet. Il ou elle a très probablement été victime de pression ou de manipulation. N'oubliez pas que votre enfant est victime et non responsable de cette situation et qu'il faut agir ; le temps ne règle pas les problèmes.

Comment réagir ?

- Montrez-vous soutenant et rassurant (ex : *On ne t'en veut pas, on est là pour toi, on va trouver des solutions...*)
- Ne prenez pas d'initiatives qui pourraient porter préjudice à votre enfant et/ou à vous-même (ex : *ne réagissez pas sur les réseaux sociaux, ne réagissez pas à l'insu de votre enfant, ne tentez pas d'aller trouver le ou les auteurs ou leur famille*). Soyez discret, ne faites pas justice vous-même.
- Différentes actions sont possibles. Vous pouvez prendre contact avec l'école de votre enfant ou avec l'un de nos services repris ci-après.
- Assurez-vous que votre enfant bénéficie de l'aide d'une personne adulte avec qui il se sent en confiance.
- Conseillez à votre enfant de conserver les preuves dont il dispose (ex : *Impression de captures d'écran, de conversations, d'images etc...*)
- Ce genre de faits est punissable par la loi. Vous pouvez être conseillés ou prendre des informations auprès du pôle psycho-social de la police. Cela ne vous engage pas forcément dans une procédure de plainte.
- Vous n'êtes pas seul.

Mis à jour le 13/09/2016



# À Mouscron, plusieurs services se sont associés pour venir en aide à la personne qui en est victime.



## services

## contacts

|   |                      |  |
|---|----------------------|--|
| <b>CPMS Libre Mouscron 1</b>  | <b>056/39 16 20</b>  | <a href="mailto:cpms.libre.mouscron@skynet.be">cpms.libre.mouscron@skynet.be</a>     |
| <b>CPMS Libre Mouscron 2</b>  | <b>056/39 16 01</b>  | <a href="mailto:cpms.libre2.mouscron@gmail.com">cpms.libre2.mouscron@gmail.com</a>   |
| <b>CPMS Provincial (ICET)</b>   | <b>056/48 18 90</b>  | <a href="mailto:cpms.mouscron@hainaut.be">cpms.mouscron@hainaut.be</a>               |
| <b>CPMS CF (Artem)</b>  | <b>056/33 32 27</b>  | <a href="mailto:dir.cpms.cf.taumat@psec.cfwb.be">dir.cpms.cf.taumat@psec.cfwb.be</a> |
| <b>CPMS Spécialisé (Tremplin)</b><br><i>Ces Centres se trouvent dans ton école. Ils te proposent un accompagnement individuel et peuvent intervenir en classe.</i>  | <b>056/34 70 06</b>  | <a href="mailto:cpmsmouscron@skynet.be">cpmsmouscron@skynet.be</a>                   |
| <b>Service de Médiation Scolaire</b> <i>peut t'aider à traverser des périodes de mobilités concertées ou passives et intervenir individuellement si tu te sens isolé, après des joutes linguistiques ou de ta classe ou de ton école.</i> | <b>0474/81 08 91</b> | <a href="mailto:christophe.bourgois@cfwb.be">christophe.bourgois@cfwb.be</a>         |
| <b>La Passerelle</b> <i>peut te proposer un soutien psychologique et des conseils juridiques.</i>   | <b>056/34 60 83</b>  | <a href="mailto:lapasserellemouscron@gmail.com">lapasserellemouscron@gmail.com</a>   |
| <b>Le Décllic</b> <i>peut t'accompagner dans les démarches et te proposer un lieu d'écoute en toute discrétion.</i>   | <b>0470/62 24 38</b> | <a href="mailto:ama.ledeclic@skynet.be">ama.ledeclic@skynet.be</a>                   |
| <b>Le pôle Psycho-social de la Police</b> <i>peut te donner toutes les informations relatives au dépôt d'une plainte et t'accompagner si tu le souhaites dans cette démarche.</i>   | <b>056/86 31 43</b>  | <a href="mailto:inp.delbecque@gmail.com">inp.delbecque@gmail.com</a>                 |
| <b>Le Pôle égalité des chances</b> <i>peut t'écouter et t'informer sur tes droits.</i>  | <b>056/86 03 09</b>  | <a href="mailto:egalite@mouscron.be">egalite@mouscron.be</a>                         |

Mis à jour le 13/09/2016

